

I. COMMENT

Comment devenir partenaire de Van Gogh Europe ?

1. Les futurs partenaires prennent dans un premier temps connaissance de la raison d'être de Van Gogh Europe : « La Fondation Van Gogh Europe est un réseau de lieux et de collections européens associés à la vie et à l'œuvre de Vincent van Gogh. Elle vise à rendre le patrimoine culturel de Van Gogh accessible à un large public. En travaillant ensemble en tant que partenaires VGE (réseau, inspiration mutuelle, projets communs), nous cherchons à rendre le patrimoine culturel de Van Gogh accessible et à engager les générations actuelles et futures. »
2. Les futurs partenaires soumettent au conseil une proposition démontrant leur engagement et leur volonté d'intégrer le réseau.
3. Le conseil examinera la candidature et, en concertation avec le futur membre, conseillera sur la catégorie et le niveau de cotisation.

II. QUI

Qui peut devenir partenaire de Van Gogh Europe ?

Trois catégories de partenaires sont proposées :

1. Partenaires patrimoniaux

Lieux ouverts au public valorisant le patrimoine lié à la vie et à l'œuvre de Van Gogh:

- ▶ Musées (avec ou sans collection « Van Gogh ») (privés / publics)
- ▶ Lieux patrimoniaux (par ex. maisons Van Gogh) (privés / publics)
- ▶ Musées ou sites patrimoniaux gérés par les autorités locales (par ex. Ville de Mons)

3 cotisations

- ▶ Grand : 5000€ (> 10 œuvres d'art)
- ▶ Moyen : 2500€ (1-10 œuvres d'art ou institution de taille moyenne dont le focus principal concerne la vie et l'œuvre de Van Gogh)
- ▶ Petit : 1000€ (0 œuvres d'art, sites patrimoniaux connectés à la vie et l'œuvre de Van Gogh)

2. Partenaires promotionnels

Offices de tourisme locaux ou nationaux actifs dans la promotion de tous les lieux et du territoire liés à Van Gogh

3 cotisations

- ▶ Grand : 5000€ (min. 6 sites connectés à la vie et à l'œuvre de Van Gogh)
- ▶ Moyen : 2500€ (3 à 5 sites)
- ▶ Petit : 1000€ (0 à 2 sites)

3. Partenaires du secteur de la recherche & de l'éducation

Institutions travaillant sur des contenus liés à la vie ou à l'œuvre de Van Gogh.

Institutions formant des étudiants au monde artistique avec Van Gogh comme source d'inspiration (par ex. écoles des Beaux-Arts, écoles de commerce...)

4 cotisations

(à discuter, selon la taille et le focus de l'institution)

- ▶ Grand : 2500€
- ▶ Moyen : 1000€
- ▶ Petit : 500€
- ▶ Membre invité: gratuit (sur invitation du conseil)

III. QUOI

Que propose le réseau Van Gogh Europe ?

1. Un réseau

- ▶ Mettre différents partenaires en contact (réseautage)
- ▶ Être LA base de données de référence des lieux connectés à la vie et l'œuvre de Van Gogh

2. Coopération

Organisation de projets transfrontaliers :

- ▶ Partage d'informations et développement de projets (ex. projets éducatifs et résidences d'artistes)
- ▶ Recherche conjointe et demande de financements potentiels (veuillez noter que notre réseau n'offre pas de financement individuel aux organisations).
- ▶ Partage des connaissances et des meilleures pratiques par le biais de réunions B2B au sein de groupes de travail, de séminaires et de conférences

3. Communication & visibilité

- ▶ Logo & nom sur le site internet et sur les supports de communication
- ▶ Présentation sur le site internet pour l'ensemble des sites connectés à la vie et à l'œuvre de Van Gogh
- ▶ Autorisation d'utiliser l'identité visuelle Van Gogh Europe
- ▶ Présentation dans la brochure : 1 page par lieu et une mention spéciale pour les partenaires promotionnels et de recherche/éducation
- ▶ Présence sur l'application Van Gogh Europe Route
- ▶ Potentiel de collaboration sur Instagram/ réseaux sociaux

4. Tourisme & marketing

- ▶ Favoriser la circulation des visiteurs entre les différents sites
- ▶ Offrir des récits communs officiels, basés sur les dernières recherches menée par la communauté scientifique
- ▶ Labelliser la qualité des contenus proposés aux visiteurs